

## Compte-rendu du comité technique du 05/01/2017

Un comité technique, le premier de l'année 2017, s'est tenu à la DI le 5 janvier en présence de toutes les organisations syndicales élues.

En ouverture de la réunion, Solidaires a lu la déclaration liminaire ci-jointe dans laquelle elle dénonce le manque d'ambitions du projet de création du service des tabacs à Aix, en particulier au niveau des effectifs, la fermeture des BSE Nord et Sud sans mesures d'accompagnement social, en désaccord avec les textes réglementaires, et le retard très conséquent des travaux de construction de la future unité. Nous avons également dénoncé la fermeture de la RL de Cairanne et nous avons questionné l'administration sur les futures missions dévolues au PUD de Cannes.

Étaient inscrits à l'ordre du jour les points suivants soumis à vote :

### I/ La centralisation des tabacs de Toulon et d'Avignon ainsi que la création d'une structure de contrôle de la garantie au sein du bureau des Milles.

Solidaires l'a dit lors des groupes de travail qui se sont tenus à la DR de Provence sur ce sujet : **nous sommes contre les centralisations car elles dégradent le service public et peuvent mettre en péril la pérennité des structures douanières sur le territoire** ( cf exp de la TSVR de la DI initialement prévue pour Avignon et qui s'est finalement retrouvée centralisée à Metz).

**Nous déplorons également que les effectifs de ce futur service ne soit portés qu'à 10 ETPT.** En effet, les collègues d'Aix gèrent actuellement les tabacs des Bouches-du-Rhône et devront, avec seulement deux agents supplémentaires, assurer la gestion et le contrôle des débitants des Alpes de Haute-Provence, du Var et du Vaucluse, tout en exerçant une mission jusqu'à maintenant non assurée : le contrôle de la garantie sur ces départements.

Le DI nous répond que le nombre de dossiers de débitants de tabacs et de sociétés à contrôler en matière de garantie ne permet pas d'octroyer au nouveau service davantage d'agents. Selon lui, la DG ne l'accepterait pas.

**Solidaires a également demandé que les effectifs de référence du bureau d'Avignon ne soient pas diminués d'un agent mais restent au même niveau en raison de l'accroissement de l'activité de ce bureau avec l'arrivée du CDU.**



Nous avons en outre souligné, comme nous l'avons fait lors des groupes de travail sur les tabacs, le **problème de la fatigue liée aux déplacements des collègues** en poste au sein du service, de la quasi obligation pour eux d'être contraints de passer une nuitée sur place pour rationaliser leurs déplacements. Mais rien n'y a fait : le projet est ainsi ficelé et le DI n'a rien modifié.

**Vote des OS : contre à l'unanimité** pour l'ensemble des raisons évoquées ci-dessus.

Comme les textes l'y obligent, le DI convoquera un nouveau CT sous sept jours avec, nous l'espérons mais sans trop d'espoir, une réécriture du projet.

## **II/ La création de la brigade de Marseille-Port ( fermeture des BSE Nord et Sud ).**

Là aussi, **les OS ont voté contre à l'unanimité** pour rappeler leur ferme opposition à ce projet qui acte le fait que **la douane n'a plus les moyens humains d'assurer ses missions sur une zone constituant pourtant une frontière extracommunautaire et qui plus est dans un contexte d'attentats particulièrement élevé.**



**L'administration n'a par ailleurs pas été à même de faire procéder aux travaux de construction du bâtiment censé accueillir la nouvelle brigade au 1er avril prochain!** Aux dernières nouvelles, ils devraient débiter en mars ou en avril...

Suite au vote contre à l'unanimité, l'administration convoquera les OS à un nouveau CT.

## **III/ Le rattachement de la cellule de ciblage de Poretta au POC de la DR de Corse au 1er février prochain**

Ce point a donné lieu à des débats animés, pas tant sur le fond - après tout, pourquoi ne pas rattacher à la DR un service qui a une compétence régionale? - que sur le loup que semble cacher ce projet. Plus de détails sur simple demande à l'adresse mail ci-dessous.

**Au final, l'ensemble des OS s'est abstenue sur le vote de ce projet.**



## **IV/ Le renforcement de la CROC de Corse par création d'un ER et suppression concomitante d'un ER à la brigade de recherche de Bastia au 1er février 2017.**

Renforcer la CROC nous semble être une bonne idée. Seul 1 agent s'y trouve actuellement. **Un poste de contrôleur SU sera créé au sein de cette structure.** On se demande même pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt.

**Ce qui nous dérange, c'est que pour ce faire, l'on doive sabrer dans les effectifs de la BRR de Bastia.** Là, nous ne pouvons être d'accord.

**A l'exception de l'UNSA qui s'est abstenue, toutes les OS ont voté contre.**

## **Points d'information**

La **fermeture** de la Recette Locale ( RL ) de Cairanne sera **effective** à la date du départ en retraite du titulaire du poste, **en 2018**.

**Solidaires a rappelé dans sa déclaration liminaire sa ferme opposition à la fermeture de nos RL.** Cairanne est la dernière RL de la DI et nous n'acceptons pas l'idée de la voir fermer. Le service public s'en ressentira forcément, quoi que puisse en dire l'administration et la charge de travail qui pèsera sur les collègues de la viti d'Avignon ne sera pas si négligeable. Bref, cela n'est que négatif.

**Le projet de création d'un pôle unique douanier à Cannes** a ensuite été présenté.

Tout est parti de la décision ministérielle du 22/12/2014 de fermer le bureau et la BSI de Cannes. Dans un premier temps, la chose devait être ainsi mais la pugnacité des organisations syndicales locales et la capacité d'adaptation de certains responsables hiérarchiques ont permis d'éviter le pire.



**Pour l'heure les choses restent en l'état : le bureau de Cannes conserve ses locaux et ses dossiers et la brigade de Cannes perdure dans son fonctionnement actuel.**

**C'est au moment de l'arrivée de PUMA**, programme informatique en cours de préparation au sein des affaires maritimes, c'est à dire pas vraiment tout de suite, **que les dossiers de navigation de Cannes devraient partir au bureau de Toulon. Les agents de Cannes conserveraient alors leurs compétences en matière de dédouanement et de contrôle des dépôts de carburants maritimes ( pour toute la DR ). Ils changeront de locaux pour aller sur le site de l'aéroport.**

Le 18 janvier prochain, les agents du bureau de Cannes participeront à Nice à une réunion organisée par les affaires maritimes. Ils en sauront peut-être davantage sur l'avancée des travaux de PUMA.

Pour Solidaires Douanes ,

Stéphanie CHAUSSADAS, Katia MADIER et Thierry LEGRAND

Des questions? Des remarques? Une adresse : [solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr](mailto:solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr)